



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION
- année 2012 -

Photo
de
l'enfant

NOM de l'enfant :
Prénom : Sexe : M F
Né(e) le :
Nationalité :
ADRESSE :
.....
.....

ne rien inscrire ici

SEJOUR :
TRANSPORT:
NOM :
PRENOM :
AGE :
CAF :

Comment avez-vous connu l'Amitié Cévenole ? : ancien client/Relation/Mairie/CAF/CE/internet/autres :

N° TEL. OBLIGATOIRE Domicile : Professionnel :
Portable : E-Mail :
En cas d'accident , personne à prévenir si le responsable de l'enfant est absent : NOM : N° TEL. :

Responsable légal de l'enfant :
N° SS : Caisse :
N° de police d'ass. : Cie :

REGLEMENT : **EUROS** (*60 € par enfant + *10 € cotisation familiale)

*** EN CAS DE DESISTEMENT, CES SOMMES RESTENT ACQUISES A L'OEUVRE**

TITRE DU SEJOUR :
DATES DU SEJOUR : Du/...../ 2012 au/...../ 2012

- Prendra le car spécial à (uniquement pour les séjours Vacances à la mer)
 Prendra le bus à MONTPELLIER
 Se rendra sur le Centre en voiture particulière
Cocher la case correspondant à votre choix

Je soussigné(e), Responsable légal de l'enfant, certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription figurant en annexe.

Accepte de payer l'intégralité des frais de séjours ainsi que les frais médicaux m'incombant :
 OUI NON

Autorise la Direction du centre à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions nécessaires : OUI NON

Accepte que mon enfant puisse être photographié ou filmé durant son séjour et que ces images puissent être utilisées pour l'activité du centre (film du séjour, site internet de l'association, catalogue...): OUI NON

*Lu et approuvé**

Date :

Signature

Le règlement intérieur du centre *ou* Comment bien vivre un séjour de vacances?

L'actualité montre chaque jour que la vie collective (famille, école, lieux de travail ou de loisirs) n'est pas toujours simple.

Chacun, enfant, adolescent, et adulte, doit tenir compte des autres dans son comportement. C'est la condition pour le meilleur déroulement possible d'un séjour de vacances, pour l'agrément et le plaisir de tous.

Pour y arriver l'acceptation d'un minimum de règles de vie en société doit être concrètement respectée.

C'est le sens de ce contrat passé entre chaque enfant, ses parents ou tuteurs et l'équipe pédagogique du centre représentée par le Directeur.

Dans cet esprit, il est de son devoir, après dialogue nécessaire et si celui-ci n'amenait aucune modification durable du comportement, de renvoyer l'enfant ou l'adolescent dans sa famille, le souci partagé par le conseil d'administration de l'association et l'équipe éducative étant de garantir au plus grand nombre des conditions de vacances agréables, conviviales et réussies.

Ce règlement est donc à lire attentivement avec chaque enfant ou adolescent en lui fournissant les explications nécessaires. Son retour signé nous permettra de confirmer définitivement son inscription.

Notre enfant

s'engage pendant son séjour à l'Amitié Cévenole à :

- Respecter les participants au séjour et à privilégier le dialogue, en excluant la violence verbale, morale ou physique.
- Participer à la vie quotidienne (propreté minimum, rangement de son lieu de vie...)
- Respecter et admettre les consignes du personnel d'encadrement.
- Respecter la nourriture, le matériel, le mobilier, les bâtiments et l'environnement sans les détériorer.
- S'intégrer dans les activités du séjour qui auront été élaborées avec lui.
- Ne pas emprunter les affaires qui ne lui appartiennent pas.
- Concevoir la vie en groupe et en vacances comme un lieu d'échange, de dialogue et d'épanouissement sans affrontement ni conflit.
- Tenir compte des règles de vie édictées en début de séjour avec les responsables.

J'ai pris connaissance de ce règlement et suis d'accord.

Signature des parents

Signature de l'enfant